

MECANISME DES MONTEES ET DESCENTES SAISON 2011-2012

1. Pour la saison 2011-2012 :
 - avec 2 clubs bourguignons en N3F, le mécanisme des montées et descentes chez les féminines fait apparaître 3 cas (pas de descente de Nationale 3 en fin de saison, une ou deux relégations en Prénationale) ;
 - avec 3 clubs bourguignons en N3M, le mécanisme des montées et descentes chez les masculins fait apparaître 4 cas (pas de descente de Nationale 3 en fin de saison, une, deux ou trois relégations en Prénationale) ;
2. Les bases des mécanismes montées-descentes retenues lors de la réunion C.O.C. tenue à Nevers en juin 2010 sont reconduites. Les accessions au niveau régional Honneur (masculins) ou Excellence (féminines) seront limitées, suivant les cas, à 2 ou 3 équipes. Ces équipes seront qualifiées à l'issue d'un tournoi à 4 disputé en fin de saison entre formations proposées par les 4 départements (une équipe par comité ou deux équipes dans le cas de comités associés dans une épreuve commune ratifiée par convention).
3. **Attention !** En ce qui concerne l'accession au premier niveau régional il y aura exceptionnellement des aménagements pour remonter le nombre des équipes engagées :
 - de 10 à 12 en Excellence féminines ;
 - de 11 à 12 en Honneur masculins.
4. Les équipes proposées pour le tournoi d'accession devront :
 - appartenir à des clubs qui répondront en fin de saison à la CMCD du plus bas niveau régional auquel elles espèrent accéder ;
 - appartenir à des clubs qui ne posséderont pas déjà pour la saison 2012-2013 une équipe au niveau régional convoité ;
 - s'engager à accepter la montée en cas de qualification à l'issue du tournoi.
5. Les comités s'engagent eux-mêmes à ne présenter que des équipes dont le niveau est suffisant pour disputer avec quelques chances de succès le tournoi qualificatif en vue de l'accession au niveau régional.

Si un comité ne présente pas d'équipe, pour niveau insuffisant par exemple, ou si une équipe proposée déclare forfait pour le tournoi qualificatif (considéré financièrement comme un forfait général), la C.O.C. décidera alors de repêcher la mieux placée des équipes régionales relégables.
6. **Confirmation** : le tournoi qui réunissait jusqu'en 2009-2010 les 4 champions départementaux en un challenge permettant d'attribuer un titre interdépartemental est définitivement supprimé.

Pierre Vallet,
Président C.O.C.

